



CLES

La lettre du Conseil Municipal
Avril 2016 - N° 31
www.rochechouart.com

Ne ratez pas !

Samedi 30 avril - 10h
Une naissance =
un arbre à Fontvergne

Lundi 2 Mai à 19h
Espace de la Gare –
Réunion publique de la
nouvelle grande Région :
quel nom pour notre
région ?

Dimanche 15 mai
Grand défilé populaire
des Ostensions

Investissements 2016
(p.3+)

Questions au Maire
(p.4+)

L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER

Budget : « on investit
pour notre avenir. »
(p.2-3)

Rochechouart

Éditorial

En avril, CLES consacre chaque année un dossier important aux affaires financières de la commune (comptes administratifs, budgets...). Même si ces questions sont assez techniques, parfois complexes, je tiens beaucoup à cette communication de transparence et de vérité car j'ai toujours considéré que l'argent public est l'argent de tous.

C'est d'autant plus important à mes yeux que, comme je l'ai souvent répété ces dernières années, construire le budget est un exercice de plus en plus difficile. En effet, l'effort collectif de redressement des finances publiques auquel contribuent toutes les collectivités engendre d'inévitables contraintes pour notre commune.

Cette année encore, l'Etat réduira sa dotation de près de 85 000 € avec la même perspective pour 2017. Certes, il incite les collectivités, par des subventions intéressantes, à investir pour relancer l'activité économique et l'emploi. Mais on constate de manière générale que ces dernières en ont de moins en moins les moyens.

Ce contexte délicat nécessite d'être évidemment responsables, tout en restant tournés vers l'avenir. Notre choix, c'est celui d'une dynamique raisonnée, visant à renforcer encore l'attractivité de notre ville. C'est pour cela que nous assumons le coût de nos services à la population dont la qualité, reconnue de tous, est un indéniable atout.

Par ailleurs, nous avons veillé à ce que les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal n'alourdissent pas la pression sur la feuille d'impôt du contribuable.

Toutes nos mesures d'économies portent leurs fruits, et nous gardons la maîtrise de notre endettement. Ceci étant, notre gestion sérieuse et efficace ne pourra indéfiniment compenser ces pertes de recettes successives. A terme, je crains malheureusement que le contexte nous contraigne à prendre des dispositions douloureuses sur les tarifs de

nos services ou les impôts locaux, mais nous n'en sommes pas encore là.

Les investissements aussi souffrent forcément de cette baisse de recettes. Cependant, nous réaliserons des travaux ambitieux en 2016, avec le lancement de notre chantier majeur de revitalisation du centre-bourg, qui modifiera profondément notre cœur de ville.

J'ai souhaité que la rubrique « Dites-nous Monsieur le Maire » restitue au mieux les échanges entre la Municipalité et les habitants sur les sujets du quotidien. Ce dialogue permanent, cette démocratie de proximité, sont précieux et je vous remercie sincèrement de tous ces retours qui permettent à notre ville d'avancer dans le bon sens.

Dans cette société qui semble promouvoir l'individualisme, je déplore toutes ces polémiques, ces invectives et ces comportements qui « empoisonnent » la vie de tous ; je pense aux incivilités routières, au manque de respect des lieux et du matériel public... Je tiens à des relations apaisées entre tous, guidées par le bon sens de chacun.

Cette logique participative et citoyenne permettra à Rochechouart d'aborder sereinement la prochaine décennie et nous tenons à ce que vous nous donniez votre avis sur les nombreux projets en cours : évolution des horaires d'éclairage public, pistes pour engendrer de nouvelles économies, suivi des futurs chantiers...

L'intérêt général ne sera jamais la somme des intérêts particuliers. Chacun se doit d'y contribuer à son niveau. C'est ce qui nous permettra de construire ensemble la ville que nous souhaitons.



Jean Marie ROUGIER

8 millions d'€
Le budget

1 million d'€
Les investissements

4 ans
La durée du chantier
« centre-bourg »

Budget : « On investit pour notre avenir. »

Des chiffres pour mieux comprendre...

4 251 295 € de charges de fonctionnement

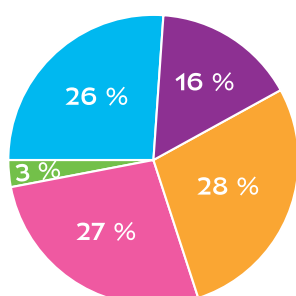
Petite enfance - Jeunesse - Scolaire	1 122 397 €
Espace Petite Enfance	354 968 €
Restauration	418 226 €
Services scolaires	349 203 €

Activités socio-culturelles	685 926 €
Médiathèque	137 202 €
Pôle socio-culturel	30 747 €
Service animation	234 491 €
Fêtes et Cérémonies	51 326 €
Aides asso.	173 360 €
Sub. CCAS	58 800 €

Entretiens & Réparations	1 238 991 €
Services tech.	168 871 €
Complexes sportifs + MTL	157 384 €
Voirie	135 673 €
Espaces verts	177 330 €
Bâtiments	317 802 €
Eclairage Public	202 671 €
Véhicules	79 259 €

Admin. générale 1 203 981 €

Dettes (Intérêt) 111 040 €



Malgré un contexte de plus en plus délicat pour les collectivités, la ville de Rochechouart reste résolument optimiste et tournée vers l'avenir. Sa gestion sérieuse et responsable lui permet d'élaborer une nouvelle fois un budget stable. Cette maîtrise des deniers publics permet non seulement de renforcer l'attractivité de la ville à travers le maintien de services de qualité, mais surtout elle lui offre la capacité de nourrir une véritable ambition pour l'avenir de notre cité.

Même si les ordres de grandeur sont bien évidemment différents, la gestion d'une commune peut être comparée à celle d'un ménage : il s'agit de s'adapter à ses ressources pour gérer le quotidien, de surveiller son endettement et, lorsque c'est possible, de se lancer dans de nouveaux investissements qui bénéficieront à tous. Ce que l'on appelle communément « une gestion responsable ». C'est précisément cette logique qui oriente les choix de l'équipe municipale pour la construction du budget 2016. Notre collectivité ne s'est pas contentée de s'adapter, année après année, à l'évolution de ses ressources : elle veille constamment à anticiper et à se projeter vers l'avenir.

Cette attention et cette volonté lui offrent aujourd'hui des marges de manœuvre suffisantes pour investir, tout en préservant des services de qualité pour une collectivité de 4000 habitants. « Nous sommes très attachés à nos services, qui renforcent l'attractivité de la ville », souligne Jean Marie Rougier, Maire de Rochechouart. Ainsi la commune va pouvoir s'inscrire, comme prévu, dans l'ambitieuse opération de revitalisation du centre-bourg qui renforcera profondément l'image positive de notre cité.

CONTEXTE MOUVANT, BUDGET CONTRAINT

Si la maîtrise budgétaire se pose comme une évidence, sa mise en œuvre est plus délicate. En effet, on sait que, depuis trois ans maintenant, les collectivités sont soumises à une cruciale démarche de solidarité. La contribution des communes à l'effort de redressement des comptes publics passe par une baisse régulière, année après année, des dotations d'Etat.

Pour 2016, la Dotation Générale de Fonctionnement et l'Allocation Compensatrice baisseront globalement de plus de 140 000 € (soit 60 000 € supplémentaires par rapport à 2015).

« Voilà sans doute l'enjeu le plus complexe, précise Jean Marie Rougier : les collectivités assument une baisse significative des ressources de fonctionnement, mais l'Etat soutient activement l'investissement public local. A notre niveau, nous nous adaptons à ce contexte, tout en gardant pour priorité le maintien de notre capacité à investir en limitant le recours à l'emprunt. »

A un niveau plus local, le budget communal tient également compte de la naissance de la communauté de communes Porte Océane du Limousin. La clarification et l'harmonisation des compétences respectives des deux collectivités, porteuse de nouvelles dynamiques, a entraîné la mise en œuvre de plusieurs mécanismes financiers entre les deux entités.

« ON RESPECTE L'ARGENT PUBLIC »

Comme évoqué plus haut, la municipalité a anticipé ces nombreuses évolutions en prenant bien soin de l'argent public et de la fiscalité appliquée aux contribuables. Malgré la baisse des ressources, son sérieux budgétaire lui permet de conserver une bonne capacité d'action.

Dans ces conditions, la ville n'a pas souhaité alourdir la pression fiscale afin de ne pas grever le budget des habitants, eux aussi durement confrontés au contexte actuel. Un choix qui conforte l'évolution modérée des dernières années, tout en intégrant les orientations budgétaires du Département et de Porte Océane du Limousin.

Dans les faits, la Taxe d'Habitation bénéficiera d'une légère baisse (-1.35% pour le total des parts communale et intercommunale) tandis que la Taxe sur le Foncier Bâti augmentera un peu (+2.08% pour le même total), l'ensemble s'inscrivant globalement dans la revalorisation de 1% des valeurs locatives opérée par la loi de finances 2016.

Ensuite, la ville creuse scrupuleusement

toutes les pistes d'économies possibles à réaliser sur le fonctionnement de la commune, sans altérer l'efficacité des services. Parmi les hypothèses en cours de réflexion, on évoquera l'éventuelle coupure des éclairages publics au cœur de la nuit, ou des achats groupés menés avec la nouvelle communauté de communes. « Cet effort raisonné n'affectera pas la qualité des prestations de nos services, dont la bonne fréquentation souligne la pertinence », indique le Maire. Enfin, il existe un dernier levier, exclusivement financier : il consiste en la recherche systématique de pistes de financements et de subventions, renforcée par un recours maximal à l'autofinancement. Rappelons à ce propos que le taux d'endettement de la commune est extrêmement raisonnable. Une constante de la gestion communale, qui sera soigneusement préservée cette année encore, et qui permet d'aborder sereinement le projet « phare » de revitalisation du centre-bourg (voir en rubrique « investissements 2016 », p.3+).

LA PROCHAINE DÉCENNIE À L'ESPRIT

La gestion communale reste en permanence animée par une volonté d'efficacité et de pérennité, gage de développement pour notre commune. « Il s'agit là d'un positionnement dynamique et ambitieux, sourit Jean Marie Rougier : nous voulons apporter la meilleure qualité possible aux usagers de la ville tout en nous projetant vers un avenir positif. Le projet de revitalisation qui va modifier de manière importante notre cœur de ville, en est une excellente illustration ».

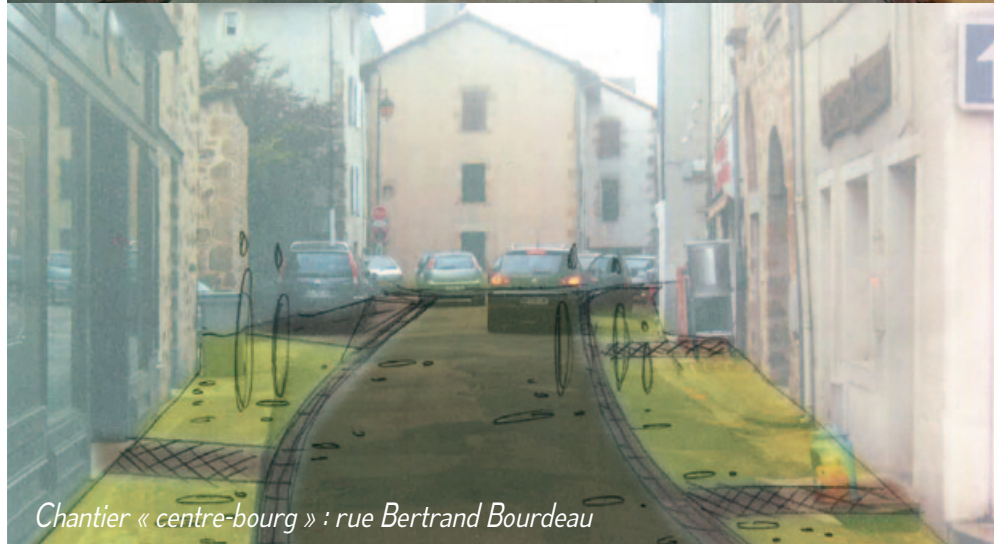
Ce projet majeur pour le développement de Rochechouart s'inscrit dans une véritable dynamique de territoire ; elle n'aurait pu se concrétiser sans la vision globale à long terme dans laquelle les élus se sont engagés en 2014. Une véritable synergie s'est ainsi créée, puisque plusieurs autres projets sont en cours ou en passe d'être réalisés, mis en œuvre par d'autres collectivités (Conseil Départemental, Porte Océane du Limousin...) que nous présenterons précisément dans le prochain numéro de Cité.

Cette opération qui bénéficie de nombreux financements, débutera ainsi à partir de septembre et les travaux, estimés à 2,5 millions d'euros seront réalisés sur 4 ans.

Cette synergie efficace, que nous construisons collectivement, va profondément renforcer l'intérêt et la qualité de vie de notre cité. Même si la période reste bien évidemment difficile, Rochechouart crée aujourd'hui toutes les conditions favorables pour aborder la prochaine décennie avec confiance, envie et sérénité.



Chantier « centre-bourg » : entrée de Ville/Victor Hugo



Chantier « centre-bourg » : rue Bertrand Bourdeau



Agrandissement des ateliers municipaux



Gravillonnage des allées du cimetière

Sport et associations

Subventions 2016

Les dossiers de subventions 2016 des associations rochechouartaises ont été étudiés en commission. Au terme de débats constructifs et approfondis, il apparaît que la dotation sera quelque peu supérieure à celle de 2015, pour soutenir notamment les manifestations exceptionnelles que sont le National UFOLEP du ROC Cyclo et les 30 ans de la Châtelaine.

Affaires scolaires

Marché de printemps

L'école élémentaire accueillera un Marché de Printemps le 3 mai prochain. A cette occasion, des objets réalisés par les enfants à partir de matériaux et d'objets de récupération pendant les Temps d'Activités Périscolaires seront mis en vente, au profit de la coopérative scolaire.

Spectacle de fin d'année

Le spectacle de fin d'année des écoles élémentaires se déroulera le 28 juin prochain, au gymnase.

Animation

Séjour au ski, février 2016

Proposé par la Ville de Rochechouart pour la 15^{ème} année consécutive, le traditionnel séjour au ski en Andorre s'est déroulé du 14 au 20 février derniers.

A cette occasion ce sont 21 enfants âgés de 10 à 17 ans, qui ont bénéficié d'un séjour bien enneigé et ensoleillé.

Centre Communal d'Action Sociale

Epicierie sociale de Saint-Junien

Le CCAS rappelle que l'accès à l'épicerie sociale de Saint-Junien, animée par Porte Océane du Limousin, est exclusivement ouvert sur prescription des travailleurs sociaux du territoire (Conseil Départemental, Mission Local, CCAS de Rochechouart et Saint-Junien.)

La population rochechouartaise peut donc accéder à l'épicerie sociale sur prescription du CCAS local, obligatoirement associée à une contractualisation, elle-même basée sur un projet spécifique associé.

Rappelons que l'épicerie sociale distribue des produits frais, alimentaires, surgelés, ainsi que des produits d'hygiène.

Culture

Ostensions 2016

Depuis leur ouverture le 28 mars dernier, les ostensions 2016 sont le cadre de nombreuses manifestations culturelles (conférences, concerts, veillées...) organisées par le comité ostensionnaire et/ou l'association « la Gerbe », et se termineront avec la journée emblématique et populaire du 15 mai.

Comité de Jumelage

Nous accueillerons nos amis allemands pendant la période ostensionnaire. Après une découverte des ostensions, une visite gastronomique est prévue dans un grand domaine viticole.

Par ailleurs, la soirée bavaroise se déroulera le 13 août au Gymnase.

Biennale d'art naïf

L'édition 2016 se déroulera du 30 juillet au 21 août, à la salle Léon Pagnoux.

Cuivres en Fêtes

Edition 2016 le 15 août, sur le parvis de l'église.

Extension du paiement en ligne

L'élargissement du nombre de services municipaux accessibles au paiement en ligne est en cours. D'ici quelques mois, non seulement l'ensemble des prestations devrait pouvoir être réglé ainsi, mais un règlement par prélèvement devrait être mis en place.

Service de l'eau

Avis aux abonnés

Les relevés des compteurs d'eau sont effectués depuis le 15 avril par les agents de la commune. Merci aux abonnés de dégager leur compteur d'eau dans cette optique, et de prévenir la commune en cas d'absence lorsque le compteur d'eau se trouve à l'intérieur de la maison. Les compteurs non dégagés ne seront pas relevés. Les avis de passage déposés dans les boîtes à lettres devront obligatoirement être remis à la Mairie sous huitaine.

Canalisations d'eau

La commune rappelle aux usagers qu'ils sont responsables de leurs canalisations d'eau au-delà de leur compteur. A cet égard, n'oubliez pas de vérifier régulièrement votre installation afin de déceler au plus tôt les fuites et éviter ainsi des factures plus lourdes.

Influenza aviaire

Face à la crise que traverse la filière avicole, et notamment palmipède, et dans le cadre du principe de précaution, la Préfecture de la Haute-Vienne fait obligation aux éleveurs de volailles, professionnels et non-professionnels, d'adresser une déclaration de détention d'oiseaux à la Mairie de la commune où sont détenues les volailles.

Le formulaire de déclaration est le modèle Cerfa 15472*01, accessible sur le site suivant :

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa815472.do>



The Channel

Budget

The building up of the budget has been quite challenging for the municipal team, due to the new reduction in the subsidies assigned by the State : 140 000 € less in 2016, and the prospect for 2017 is similar. These repeated efforts imply a permanent quest of savings.

Nevertheless, a serious management allows the city to keep healthy local finances with a contained debt, and to maintain the quality of its services, in an always affordable cost. Moreover, the community will undergo investment in 2016, with the first step of the renovation of the center city, which will begin next September and will last 4 years.

The global budget of the city stands at 8 million euros, and Rochechouart will undergo works for a total amount of 1 million euros, almost totally self-financed.

Consultation

The city of Rochechouart tends to promote a participative approach integrating the opinions of the inhabitants into its decisions. Besides the annual Public Meeting, which authorizes rich exchanges, the municipal team wishes to intensify this approach. For instance, what would you think of the extinction of street lightings between midnight and 4:30 am ? Please let us know your opinions, ideas, suggestions, through the contact form on www.rochechouart.com.

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com

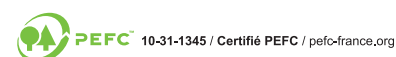
Directeur de publication : Jean Marie Rougier

Correspondance et Rédaction : Mairie

Création - Conception : LMID édition

Crédits Photos : LMID édition | Mairie | Correspondants

Impression : Rivet Presse Edition



Retrouvez-nous sur :



Dites-nous, M. le Maire...

La traditionnelle Réunion Publique du 19 janvier dernier avait pour thème le projet de centre-bourg. Les habitants ont assisté nombreux à la présentation, suivie par des échanges fort intéressants avec Monsieur le Maire sur différentes thématiques de vie quotidienne. Compte tenu de la pertinence des questions posées, il nous semblait utile de les partager, suivies bien sûr des réponses de Jean Marie Rougier, avec l'ensemble des habitants.

Assainissement, canalisations, qualité de l'eau : « Le lancement du chantier « centre-bourg » va permettre de rénover l'ensemble des canalisations. Par ailleurs, à la rentrée, un diagnostic-réseau sera réalisé, complété par la révision des zonages d'assainissement, et le lancement de l'étude d'assainissement du bourg de Biennac. Enfin, les rapports d'analyse de l'eau soulignent sa bonne qualité. Ils sont affichés en Mairie, à la disposition de tous. »

Incivilités routières et stationnement : « Les questions de bien-vivre ensemble se posent aussi sur la route. Cette problématique relève en priorité de la responsabilisation de chacun. Mais la mise en œuvre du projet « centre-bourg » va permettre de faire évoluer et clarifier les usages en matière de circulation et de stationnement. Grâce à des aires de stationnement périphériques, la fonction piétonne du centre-ville sera mieux déterminée et valorisée. Les trottoirs seront aménagés aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. »

Sanitaires publics : « Effectivement, le problème se pose. Au-delà de la réfection des toilettes publiques des Charmilles, incluses dans la première tranche du chantier « centre-bourg » en septembre 2016, nous reprendrons aussi totalement le sanitaire de Boischenu, qui en avait bien besoin. »

Voirie : « Une clarification s'impose sans doute. La responsabilité de

l'entretien des voiries – et de leurs abords – est dévolue à plusieurs collectivités. Les routes communales se trouvant en agglomération sont gérées par la commune. Hors agglomération, elles sont du ressort de Porte Océane du Limousin. Enfin, les Routes Départementales incombent au Département. »

Déchets verts, déchetterie et éco-points : « Pour commencer, je répète encore une fois que le brûlage des déchets verts est interdit, et que nos éco-points ne sont pas des points de dépose pour les ordures ménagères. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes. Sans oublier que ces incivilités de quelques-uns entraînent, de plus, un surcoût qui impacte les factures de tous... D'autre part, je rappelle que tout ce qui concerne les ordures ménagères, les éco-points et la déchetterie est désormais de la compétence exclusive de Porte Océane du Limousin. »

Transports en commun : « Nous sommes bien conscients des limites de la desserte de Saint-Junien en bus, et les déplorons. Mais les décisions concernant cet aspect important de notre vie relèvent de la Régie Départementale des Transports. »

Merci à tous les contributeurs pour leurs questions, qui s'inscrivent dans la démarche participative que nous souhaitons tous pour notre ville. N'hésitez pas vous aussi à poser vos questions, grâce au formulaire en ligne sur www.rokechouart.com.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes nombreux à avoir choisi de vous installer récemment à Rochechouart, que ce soit pour y vivre, ou pour votre activité professionnelle. Nous serions heureux de vous saluer lors d'un temps de convivialité, le 20 mai prochain à la salle Quai Jacques Brel, à l'occasion duquel nous vous donnerons une information la plus large possible sur les ressources de la commune.

N'hésitez pas, afin de préparer au mieux ce moment, à vous manifester, par exemple via le formulaire en ligne sur www.rokechouart.com. ou via les boîtes déposées à cet effet en Mairie et à la médiathèque.

INVESTISSEMENTS 2016

Attractivité et qualité de vie renforcées

Les investissements d'une commune résultent des choix de l'équipe municipale et traduisent sa vision sur le long terme. Ils orientent l'avenir de la commune. Leur mise en œuvre et leur financement permettent d'ébaucher le portrait de la collectivité dans le futur.

C'est particulièrement le cas cette année encore à Rochechouart, avec le lancement du chantier de revitalisation du centre-bourg. 2016 sera marquée tout d'abord par la fin des études préliminaires. Cette phase inclut notamment le diagnostic archéologique, le diagnostic phytosanitaire concernant les arbres du centre-bourg, et les études historiques portant sur le lavoir et la « maison Gambetta ».

Puis le mois de septembre verra le lancement de la première tranche du chantier avec la réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (et en particulier la réfection des branchements) et des « réseaux secs ».

Dans le même temps, le bâtiment de la mairie fera l'objet d'un important chantier de rénovation incluant la réfection de la couverture et l'isolation des combles. L'installation d'un ascenseur garantira l'accessibilité aux étages de l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, la salle des mariages sera rénovée (ce dernier volet étant mené en régie).

Egalement inscrite au chapitre « accessibilité », la réfection du rez-de chaussée du Capitole (en régie), permettra l'installation en septembre d'une antenne du Parc Naturel Régional en lien avec l'Office de Tourisme.

Par ailleurs, le gravillonnage des allées du cimetière de Biennac sera

poursuivi en 2016, à l'image de ce qui a été réalisé en 2015 à Beaumoussou. Ces travaux s'inscrivent dans l'Agenda 21 local, dans le cadre du programme « zéro phyto ».

Autre chantier réalisé en 2016, la réfection des sanitaires du plan d'eau de Boischenu, avec notamment l'installation de WC autonettoyants.

Notons également la construction de deux courts de tennis. Initialement programmé en septembre 2015, ce chantier a donné lieu à une réflexion approfondie autour des diverses options techniques envisageables.

D'autre part, la commune fera l'acquisition de divers matériels, destinés à ses services techniques : achat d'une tondobroyeuse d'herbe (pour l'entretien des chemins et des grands espaces), et remplacement d'un tracteur-tondeuse, ainsi que d'un camion plateau 3T5.

Enfin, Rochechouart lancera cette année un diagnostic général « eau et assainissement », accompagné d'une révision des zonages d'assainissement. Un projet qui concerne particulièrement Biennac.

On rappellera pour conclure que l'ensemble de ces investissements, dont le coût total s'établit autour d'1 million d'Euros, seront réalisés sans que la ville ait recours à l'emprunt. Ce choix, rendu possible par la capacité préservée d'autofinancement de la commune malgré les ressources contraintes, souligne la bonne santé globale des finances communales.

CONSULTATION - Votre avis nous intéresse Vers une évolution des horaires d'éclairage public ?

Dans le cadre de l'Agenda 21, le remplacement des ampoules des éclairages publics par la commune avait généré une substantielle économie. Forte de cette expérience réussie, la municipalité se pose aujourd'hui la question de la réelle utilité du maintien des éclairages allumés au cœur de la nuit.

Les couper, par exemple entre minuit et 4h30, ne permettrait-il pas d'éviter un gaspillage sans affecter le bien-être de chacun ? Avant de rendre sa décision, l'équipe municipale souhaite consulter les habitants afin d'obtenir leur point de vue sur la question. N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion, de vos remarques ou suggestions, grâce au formulaire en ligne sur www.rochechouart.com. ou aux boîtes déposées à cet effet en Mairie et à la médiathèque.